



Bail commercial

Par Pierlouis

Bonjour, je voulais savoir si pour un bail commercial qui a été stoppé pour une liquidation judiciaire, combien de temps possède le locataire pour venir récupérer ses affaires.

Auriez-vous un article ou une jurisprudence à me donner.

Merci

Par Nihilscio

Bonjour,

C'est une question à régler avec le liquidateur.

Vous êtes en droit de demander une certaine indemnité d'immobilisation ce qui vous met en concurrence avec les créanciers.